usages du temps. Richier eut sa part dans ces travaux, ainsi que le montre la pièce ci-après:

« Du 22 novembre 1622. — Mes Claude de Lavau, peintre, et Jacob Richier, sculpteur, ce sont chargés de faire les ouvrages que cy après, assavoir : — ledit de Lavau de faire les camaieurs au dessoubs des deux statues de plastre qui seront faictes par ledit Jacob sculteur, et auxdites statues faire les paintures neccessaires, et ce pendant faire le portraict de la ville de Grenoble représentée en la figure d'une femme, cellon le dessain que luy ont esté balliés par le s' Guillet, (1) et ladite figure accompagnée des paisages qu'il verra plus convenable, et le paindre en huille cellon l'art et icelle figure placer au levant de la porte neufve de France ou ailleurs que luy sera indiqué, le tout de blanc et noir...

« Et ledit s' Jacob se charge de faire deux statues de plastre, l'une représentant une Victoire tenant une coronne de laurier en main, et l'autre représentant une Paix; la chacune avec ses pieds d'estal qui seront faicts et posés par les charpentiers, et en la chacune des figures relevées les trophées d'armes et autres choses convenables; et au bas d'icelles seront gravées les devises qui leur seront baillées par ledit s' Guillet; et ont promis respectivement tout rendre faict et parfaict pour dimanche prochain et placer lesdites figures l'une en la place de Bon-Conseil et l'autre à la place Saint-André, et ce moiennant la Ville a promis de leur paier et récompencer raisonnablement et honestement, cellon et à proportion de l'œuvre. » (2)

Jacob Richier n'a pas toujours demeuré à Vizille et à Grenoble. Il a séjourné à Lyon au moins à deux époques.

Charles de Neufville, marquis d'Halincourt, gouverneur du Lyonnais, et Jacqueline de Harlay, sa seconde femme, firent venir à Lyon des religieuses carmélites. Jacqueline de Harlay avait fondé, en 1616, le couvent qui les reçut, et Charles de Neufville, qui en avait fait

<sup>(1)</sup> Le père Joseph Guillet, Grillet ou Grillot, de la Compagnie de Jésus.

<sup>(2)</sup> Archives de Grenoble, Registre des conclusions de l'Hôtel de Ville de Grenoble, 1622, AA 27.